



**CDSE · Club des Directeurs de Sécurité/Sûreté des Entreprises**

6, place d'Estienne d'Orves - 75009 Paris

01 72 317 318

[www.cdse.fr](http://www.cdse.fr)

Conception : [www.snatch-design.com](http://www.snatch-design.com) - Crédits photos : Masterfile / Shutterstock

Rapport d'Activité **2017**

CDSE

Club des Directeurs de Sécurité / Sûreté des Entreprises

# Sommaire

• <b>Le mot du Président</b>	2
• 2017 en quelques chiffres	3
• Nos objectifs en 2018	4
• CDSE, un centre d'échanges et d'entraide	5
• Éthique et déontologie des directeurs sécurité/sûreté	6
• Calendrier des événements CDSE pour l'année 2017	8
• Le baromètre de la sécurité des collaborateurs à l'international	10
• Les commissions	14
• Focus : du CDSE Junior au CDSE Lab	23
• Focus : Étude du CDSE sur les métiers de la sécurité/sûreté corporate	25
• Focus : Un nouvel outil collaboratif d'échange pour les membres du Club	26
• Sécurité & Stratégie	27
• Le réseau / Adhérer au CDSE en 2018	28





Stéphane VOLANT - Président du CDSE

## Le mot du Président

Mes chers collègues et amis,

Élu à la présidence du CDSE le 20 septembre 2017, j'ai donc le plaisir de vous présenter pour la première fois le rapport d'activité de notre association. Ce rapport est aussi celui de mon prédécesseur Alain Juillet dont je tiens ici à saluer l'action pendant ces six dernières années. Notre Club ne serait pas ce qu'il est si Alain Juillet n'en avait pas été le président !

Mais si ce rapport 2017 est aussi complet, s'il reprend tant d'actions et si leur qualité y est soulignée, nous le devons aussi à vous toutes et tous car « l'esprit club » qui règne au CDSE est frappé du sceau de votre engagement. Aussi, dès ces premières lignes, je veux vous remercier très sincèrement.

Je souhaite aussi remercier chaleureusement les trois membres de votre bureau, Jean-Louis Fiamenghi, Éric Le Grand et Denis Lauretou, ainsi que tous les administrateurs du Club. Ils sont indispensables ! Essentiels ! En votre nom à tous, je tiens aussi à saluer l'engagement sans faille et le travail formidable de la petite équipe qu'anime Annick Rimlinger, notre Directrice générale, secondée par Julien Marcel, notre Secrétaire général.

Malheureusement, l'air du temps n'est pas à la réjouissance sur le front de la sécurité globale. Vous le vivez dans vos entreprises et cette dynamique globale d'augmentation des menaces semble s'installer durablement. Ces risques, leurs enjeux et le rythme des innovations de notre secteur sont le moteur d'une dynamique qui vous conduira à siéger plus systématiquement, et même de façon permanente, au sein des COMEX et autres CDG de vos entreprises. J'en ai la conviction.

Au cœur des missions du CDSE se trouve naturellement la réponse à vos préoccupations de Directeur de la

sécurité, mais encore l'ambition de fédérer la profession et enfin, de mériter d'être l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics. Pour ce faire, notre Club s'appuie principalement sur les expertises de ses groupes de travail dont la qualité des travaux est unanimement reconnue, et sur les interventions des experts auxquels nous nous associons, car ils reconnaissent que le CDSE est « The place to be ».

C'est aussi sur le partage d'expériences et la valorisation de nos savoir-faire que le CDSE axe ses actions. Car appartenir au réseau du CDSE, c'est ainsi pouvoir compter sur ses pairs.

Par ailleurs, notre colloque annuel est le temps qui nous permet de porter un regard toujours plus engagé et partagé sur notre profession. Il est en quelque sorte le point d'orgue de la fin de l'année, le rendez-vous incontournable de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux questions de sécurité. Et de ce point de vue là, le colloque 2017 a tenu ses promesses, notamment quand le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a partagé avec nous une partie de nos ambitions, allant même jusqu'à nous demander de contribuer activement à l'élaboration d'un *continuum* de sécurité au sein duquel les entreprises devraient prendre toute leur place.

Enfin, je voudrais vous redire ma fierté d'être désormais l'un des vôtres pour œuvrer à renforcer le rôle des entreprises au service de notre pays, à un moment de l'histoire où les menaces sont de plus en plus nombreuses.

Pour conclure, je voudrais vous faire une promesse : « Ensemble, nous avons aimé 2017 ! Ensemble, nous adorerons 2018 ! »

Stéphane VOLANT

## Les chiffres clés du CDSE

123

entreprises membres

14

commissions thématiques créatrices  
de doctrines, d'outils et de  
référentiels de bonnes pratiques

4

numéros  
de Sécurité & Stratégie

1

colloque annuel à l'OCDE :  
l'entreprise à l'épreuve  
du terrorisme international  
avec + de **700** participants

1

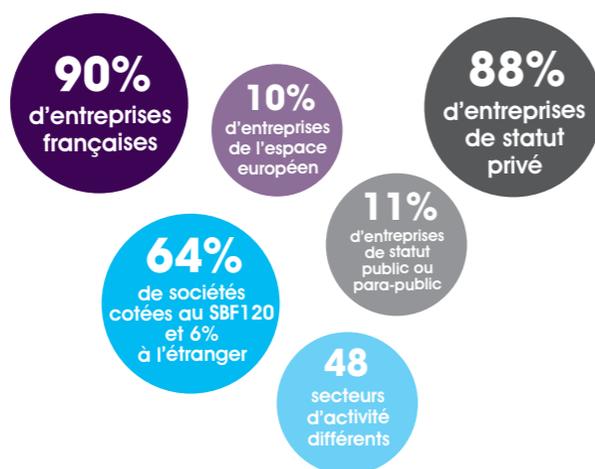
baromètre annuel de la  
sécurité à l'international

1

catalogue d'offres  
de formationUne présence et des interventions  
à l'occasion de plusieurs  
**salons professionnels**Plusieurs  
**conférences  
téléphoniques**  
en période de  
crise internationaleDes **retex avec les services  
de l'État** pour des événements  
graves (attentats, attaques cyber...)

Mais avant tout un réseau d'entraide et de partage

## Les membres du CDSE



## Nos objectifs en 2018

Poursuivre nos actions  
de réflexions prospectives

... Via nos rendez-vous réguliers, le CDSE offre aux directions sécurité/sûreté des moments de réflexion et d'échange entre professionnels permettant de mieux appréhender les crises et les enjeux de sûreté de demain.

Continuer à diffuser  
une culture sécurité

... En sensibilisant, en formant et en informant sur les enjeux de sécurité/sûreté. Autour de séminaires, d'actions de communication et de modules de formation, le CDSE contribue à l'appropriation par le plus grand nombre des problématiques de sécurité/sûreté.

Valoriser et promouvoir les  
fonctions sécurité/sûreté

... Via la réalisation d'une étude sur les métiers de la sécurité/sûreté en entreprise qui a démarré en 2017 et qui devrait livrer ses conclusions fin 2018.

Développer les échanges  
au niveau national, européen  
et international

... En signant deux conventions de partenariat avec des associations européennes et en lançant une coopération avec l'Afrique, mais également en renforçant nos liens avec les autorités nationales.

Favoriser les échanges  
d'information

... En achevant le déploiement de l'outil collaboratif d'échange permettant à la fois d'informer les membres des rendez-vous du Club, mais également des crises susceptibles d'impacter l'activité des entreprises.

Enrichir notre base  
documentaire via la création  
de nouveaux outils :

... Notamment via la création de cahiers techniques, d'e-learning ou d'outils de sensibilisation développés au sein de nos commissions.

# Le CDSE un centre d'échanges et d'entraide

Conférences, petits déjeuners, AG, commissions et séminaires.

**Le CDSE organise différents temps de rencontres au cours d'une année.**

- **Des séminaires fermés mensuels :**

Ils sont l'occasion d'avoir un éclairage extérieur sur un thème particulier (le marché de la sécurité, le management de la sécurité, les nouvelles normes en matière de sûreté au niveau international...) ou de permettre aux membres et aux partenaires (ministère de l'Intérieur, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ministère des Armées, ministère de l'Économie et des Finances, Ministère de la Défense...) de réaliser une intervention sur un sujet. Ces séminaires ont pour vocation à la fois de permettre l'échange entre membres, entre secteurs public et privé, et également de réaliser de la veille.

- **Un séminaire annuel d'une journée :**

Véritable moment de convivialité, il est organisé comme un moment d'échanges entre professionnels de la sûreté/sécurité.

- **Une Assemblée Générale :**

Elle est le lieu de réflexions sur l'évolution du CDSE et de ses actions. C'est également un moment d'informations et de rencontres avec nos partenaires.

- **Un colloque annuel :**

Il permet aux entreprises membres, aux institutionnels et aux prestataires de se retrouver autour d'une problématique relative à la sûreté/sécurité d'entreprise. En 2017, le colloque a porté sur le thème : "L'entreprise à l'épreuve du terrorisme international". Il s'est déroulé le 19 décembre à l'OCDE et 750 personnes y ont participé.

- **Des commissions :**

Elles sont créatrices de doctrine, d'outils et de référentiels de bonnes pratiques pour les directeurs de sécurité/sûreté. Cette année, les membres se sont réunis au sein de 14 commissions :

- Comité de sûreté internationale (COSI),
- Gestion de crise,
- Intelligence économique,
- Sécurité privée,
- Protection de l'information,
- Fraude,
- Cybersécurité,
- Commerces et établissements recevant du public,
- Protection des installations,
- Continuité d'activité,
- Radicalisation,
- Sûreté internationale (commission mixte avec le Cindex - Centre inter-entreprises de l'expatriation),
- CDSE Lab,
- Carrière, emplois, formations.

Les commissions sont placées sous la règle de « Chatham House » : tout participant est libre d'utiliser l'information reçue, mais ne doit révéler l'identité ou l'affiliation, ni des participants de qui il a reçu cette information, ni de tout autre participant à cette réunion.

# Éthique et déontologie des directeurs sécurité/sûreté

Dans un contexte économique, social et géopolitique incertain et instable, la fonction de directeur sécurité/sûreté est un élément important de la réussite et du développement des entreprises.

L'évolution rapide des technologies contribue à transformer le métier de directeur sécurité/sûreté en facilitant la conduite de certaines missions notamment par un accès facilité à l'information, mais également à développer de nouvelles zones de risques et points de vigilance.

Dans le cadre de leurs missions, les directeurs sécurité/sûreté sont par ailleurs amenés à traiter de sujets sensibles qui nécessitent des approches particulières.

L'expertise et le professionnalisme des directeurs sécurité/sûreté contribuent à éclairer les prises de décisions des dirigeants et à accompagner la mise en œuvre des stratégies d'entreprise, de plus en plus dans des environnements complexes.

En tant que gestionnaires des risques, les professionnels de la fonction sécurité/sûreté doivent comprendre ces risques et les environnements dans lesquels opère l'entreprise, dans une logique d'anticipation et de prospective.

Alors que leur rôle et leur place sont de plus en plus reconnus, tant au sein des entreprises que par les autorités, il est important que chaque directeur sécurité/sûreté contribue de manière positive à l'image et à la valorisation de la fonction.

Chacun par ses actes et ses comportements engage sa responsabilité, et le cas échéant, celle de son entreprise.

La fonction sécurité/sûreté doit concilier la nécessité d'assurer une sécurité collective efficace avec la protection des libertés individuelles et le strict respect de la vie privée de chacun, notamment en ce qui concerne les données personnelles.

Outre des expertises et qualités professionnelles indispensables, le respect d'une éthique irréprochable est ainsi une condition indispensable à l'évolution et à la reconnaissance du métier de directeur sécurité/sûreté.

En tant qu'association représentative, le CDSE est engagé au développement d'une culture commune et partagée par l'ensemble de ses membres, avec l'objectif de renforcer la sécurité des personnes et des entreprises.

Dans ce cadre, le CDSE demande à chacun de ses membres de respecter quelques principes fondamentaux dans l'exercice de leurs missions et a formalisé ces principes dans un code de déontologie de la profession.

Nonobstant les missions et actions du directeur sécurité/sûreté s'exercent dans le respect des valeurs, des principes éthiques et des procédures internes de son entreprise.

Ces principes doivent être partagés avec les fournisseurs et prestataires avec lesquels les directeurs sécurité/sûreté sont en relation.

## DISPOSITIONS DU CODE DE DÉONTOLOGIE

### Respect de la légalité

- Chacun doit connaître et respecter les réglementations applicables à ses missions.
- Tout procédé ou dispositif d'enregistrement, de contrôle ou de surveillance portant une atteinte injustifiée ou disproportionnée aux droits des personnes et aux libertés individuelles est strictement interdit.

### Exemplarité

- Représentant de sa fonction et de son entreprise, le directeur sécurité / sûreté se doit d'adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire. Il participe au développement d'une culture d'intégrité et d'éthique au sein de son entreprise.
- Il contribue par son comportement au développement de relations constructives et positives avec les autres fonctions de l'entreprise avec lesquelles il est en relation.

### Respect des personnes

- Chacun doit veiller à la diffusion d'informations fiables et s'interdire de divulguer des informations trompeuses ou encourager / contribuer à la diffusion de celles-ci.
- La recherche de preuves dans le cadre d'investigations en lien avec des atteintes à l'éthique doit se faire de manière professionnelle, indépendante et objective dans le respect des principes de transparence, de proportionnalité et de loyauté.

### Intégrité

- Le directeur sécurité / sûreté travaille dans le seul intérêt de l'entreprise ou de l'organisme qui l'emploie. Il ne doit retirer aucun avantage personnel, de quelque nature que ce soit, direct ou indirect de l'exercice de ses fonctions, tant pour lui que pour des personnes proches.
- Il ne doit pas utiliser de manière illégale, inappropriée ou pour ses intérêts personnels les relations qu'il entretient avec les autorités, en particulier lorsqu'il est en relation avec d'anciens collègues.

- Tout acte de corruption ou paiement de facilitation en France ou à l'étranger est strictement interdit.

### Impartialité, objectivité et discernement

- Le directeur sécurité / sûreté exerce ses fonctions avec la plus grande neutralité en se fondant sur des analyses et des arguments objectifs et en s'interdisant de faire prévaloir ses opinions personnelles et en s'abstenant de tout parti pris, de préjugé ou de favoritisme.
- Il ne doit dépendre, ni se laisser influencer par aucun groupe de pensée ou famille spirituelle ou intellectuelle, par exemple un courant doctrinaire en matière technique.
- Il tient compte en toutes circonstances de la nature des risques et menaces de chaque situation à laquelle il est confronté et des délais qu'il a pour agir, pour choisir la meilleure réponse légale à lui apporter.

### Transparence et confiance

- Le directeur sécurité / sûreté conduit ses missions en transparence avec sa hiérarchie avec laquelle il développe une relation de confiance.
- Les procédures et les dispositifs mis en place sont basés sur des référentiels accessibles, exhaustifs et actualisés, avec des reportings clairs auprès des personnes ayant le droit d'en connaître.

### Confidentialité

- Le directeur sécurité / sûreté est soumis aux obligations du secret professionnel et au devoir de discrétion. Il s'abstient de divulguer à quiconque qui n'a ni le droit, ni le besoin de connaître, sous quelque forme que ce soit, les informations dont il a connaissance dans l'exercice ou au titre de ses fonctions.
- Chacun doit mettre en œuvre les mesures adaptées de protection des informations confidentielles dont il est détenteur ou destinataire.
- L'utilisation d'informations confidentielles à des fins personnelles est strictement interdite.

## CALENDRIER des événements 2017

### CÉRÉMONIE

**JANVIER 26**

#### Vœux du CDSE

Cet événement de convivialité pour les membres du Club et l'ensemble de ses partenaires a également été marqué par le discours du Coordinateur national du renseignement, Yann Jounot, qui a réaffirmé toute l'importance du partenariat entre les entreprises et les services de l'État dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

### PETIT-DÉJEUNER

**JANVIER 31**

#### La boîte à outils juridique pour prévenir et traiter les cas de radicalisation dans l'entreprise

Intervenante :  
Anne QUENTIER - Avocate

### PETIT-DÉJEUNER

**FEVRIER 09**

#### Sécurité de la téléphonie sur IP : démonstrations d'attaques et prise de contrôle à distance, quelles recommandations pour les entreprises ?

Intervenants :  
Cyrille TESSER ; Pierre LORNIQUER  
ANSSI

### CONFÉRENCE

**FEVRIER 15**

#### 3<sup>ème</sup> baromètre sur la sécurité des collaborateurs à l'international

en partenariat avec AXA partners et Opinion Way

### RÉUNION

**MARS 22**

#### Rencontre sur l'organisation des assemblées générales des entreprises : expertises et retours d'expériences sur les dispositifs de sécurité mis en place.

Animation : Gérard SCOTTO  
Aéroports de Paris

### PETIT-DÉJEUNER

**MARS 28**

#### Découverte de la nouvelle division anticipation et analyse de la sous-direction de lutte contre la cybercriminalité de la police judiciaire et de ses missions de lutte contre les formes spécialisées, organisées et transnationales de la cybercriminalité.

Intervenant : François BEAUVOIS,  
Commissaire de police

### FORUM

**AVRIL 27**

#### Découverte de l'offre de formation CDSE adaptée aux professionnels de la sûreté et de la sécurité

Intervenants : Alain JUILLET ; Pascal CREPIN, Président de la commission Formation – AIR LIQUIDE ; ESCP Europe ; INHESJ ; EPITA ; ENSP ; EOGN

### PETIT-DÉJEUNER

**MAI 11**

#### Découverte du premier rapport sur l'état de la menace « cyber » à travers la présentation des principales menaces liées au développement du numérique et la dimension « cyber » des attentats qui ont frappé la France en 2015-2016.

Intervenant : Thierry DELVILLE,  
Délégué ministériel aux Industries de sécurité et à la lutte contre les Cybermenaces

### PETIT-DÉJEUNER

**JUIN 1<sup>ER</sup>**

#### La boîte à outils du psychiatre pour détecter les cas de radicalisation dans l'entreprise : découverte des formes complexes du processus de radicalisation, de la part psychologique du phénomène d'emprise permettant de repérer des signaux faibles visibles dans l'entreprise.

Intervenant : Gérard LOPEZ, Médecin psychiatre, expert auprès des tribunaux, président fondateur de l'Institut de victimologie de Paris

## CALENDRIER des événements 2017

PETIT-DÉJEUNER

JUIN 15

**Comment la fraude au CV est devenue un enjeu de sécurité majeur en entreprise :**

découverte des enjeux et pratiques du background check (vérification d'antécédents) ou comment concilier efficacité, éthique et sécurité

Intervenant : SQUAREFACTS

RÉUNION

JUIN 20

**RETEX WannaCry :**

diffusion et conséquences du ransomware par l'Office central de la lutte contre la criminalité aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) de la Police Judiciaire

Intervenant :

François BEAUVOIS, Commissaire de police

PETIT-DÉJEUNER

SEPTEMBRE 25

**Quels process doivent être mis en œuvre par l'entreprise pour relever le défi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)**

Intervenante :

Manuèle FORT, Directeur Juridique du Groupe LOOMIS

PETIT-DÉJEUNER

SEPTEMBRE 26

**L'action de la justice en matière de lutte contre la radicalisation :**

présentation des initiatives prises par l'institution judiciaire pour mieux connaître, mieux détecter et donc mieux combattre les phénomènes de radicalisation.

Intervenante :

Catherine CHAMPRENAULT, Procureur général près la Cour d'appel de Paris

PETIT-DÉJEUNER

NOVEMBRE 03

**Présentation du Service national des enquêtes administratives de sécurité (SNEAS)**

Intervenante : Carine VIALATTE, Commissaire divisionnaire

PETIT-DÉJEUNER

NOVEMBRE 17

**Marchés africains : profils, stratégies et opérations des forces en présence.**

Intervenant : Guy GWETH, Président du Centre africain de veille et d'intelligence économique, et fondateur de KNOWSDYS CONSULTING GROUP

RÉUNION

NOVEMBRE 24

**Rencontre avec monsieur le Préfet Laurent NUNEZ, Directeur général de la sécurité intérieure (DGSI)**

COLLOQUE

DÉCEMBRE 19

COLLOQUE EUROPÉEN DES DIRECTEURS DE SÉCURITÉ & DE SÛRETÉ

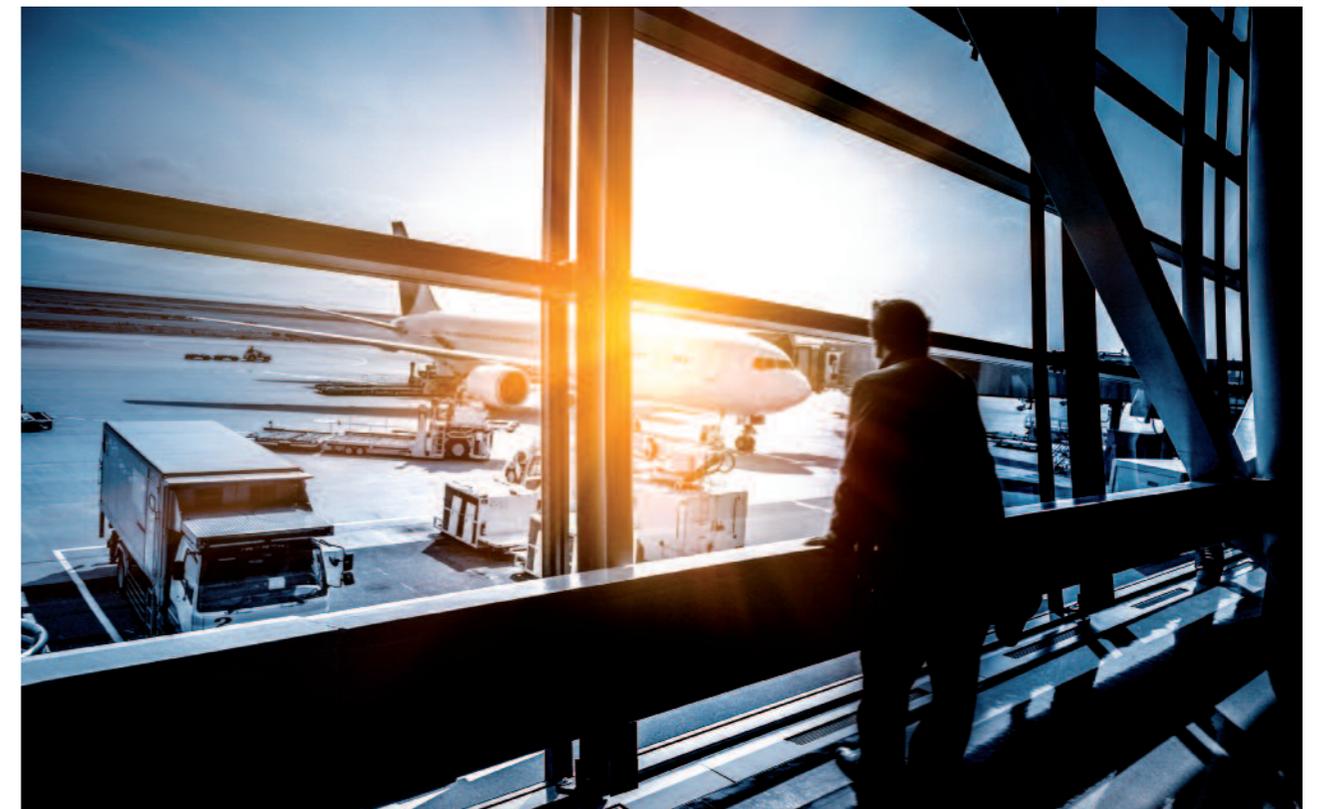
MARDI 19 DÉCEMBRE 2017 À L'OCDE

L'entreprise à l'épreuve du terrorisme international



## Focus sur le Baromètre de la sécurité des collaborateurs à l'international

Le 15 février 2018, le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) a présenté les résultats de la quatrième édition de son Baromètre Sécurité, en partenariat avec les équipes dédiées à l'assistance au sein d'AXA Partners France. Cette année encore, le baromètre met en lumière le décalage existant entre la perception des risques de la part des dirigeants d'entreprise et les actions concrètement mises en place par les entreprises.



**Méthodologie de l'enquête :**

Étude réalisée par Opinion Way auprès d'un échantillon de 301 dirigeants participant aux décisions à propos de la sécurité / sûreté des salariés à l'étranger. Ce sont des responsables ou DRH d'entreprises françaises de plus de 50 salariés qui ont envoyé au cours des 12 derniers mois au moins un salarié à l'étranger. La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement en termes de secteurs d'activité et de tailles salariales (univers des entreprises de plus de 50 salariés). Les interviews ont été réalisées du 9 au 26 octobre 2017.

En 2017, ont également été interrogés 19 dirigeants membres du CDSE, sur les 120 membres. Leurs réponses n'ont pas été ajoutées à celles des dirigeants représentatifs des entreprises françaises, l'objectif étant de les comparer à celles des entreprises françaises. Le recueil s'est fait par téléphone du 14 novembre au 13 décembre.

- La perception des risques à l'international reste élevée, mais tend à retrouver le niveau de 2014, avant les attentats de Paris. Cependant, une part non négligeable des dirigeants d'entreprise considère que le niveau de menace va s'aggraver au cours des cinq prochaines années.

- Ces dirigeants identifient les risques terroristes comme étant la principale menace pesant sur les salariés en déplacement à l'international, en hausse constante depuis le début du baromètre ; viennent ensuite les risques d'accidents de transport et les risques sanitaires.

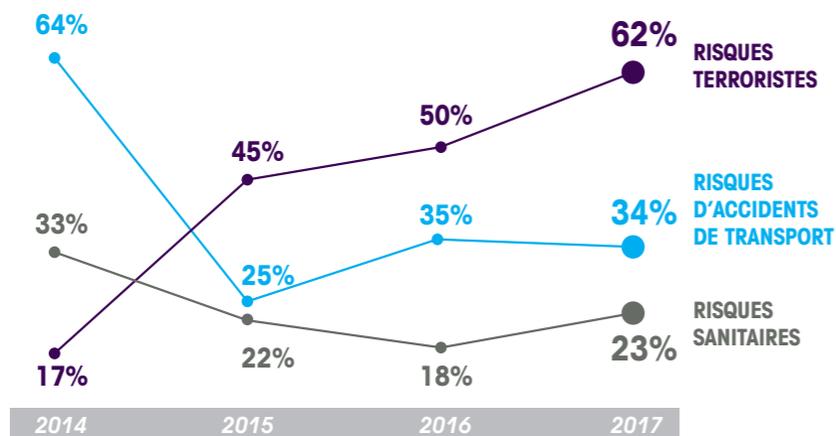
### Quelle vision globale de la sûreté/sécurité des salariés à l'étranger en 2017 ?



**73%** des dirigeants interrogés considèrent que **L'INSÉCURITÉ À L'INTERNATIONAL REPRÉSENTE UNE MENACE** pour la France, ses entreprises et ses citoyens

- 8 points vs 2016

avec une **CRAINTE D'ACTES TERRORISTES** qui augmente, toujours suivie par l'appréhension de risques d'accidents de transport et sanitaires.



- Pourtant, il existe encore et toujours un écart entre cette perception des risques élevée et la mise en place de procédures de sûreté / sécurité. À titre d'exemple, près d'un dirigeant sur deux ne connaît pas les responsabilités juridiques qui lui incombent lors du déplacement de ses salariés à l'international, et moins d'une entreprise sur deux a confié les questions de sécurité à une personne dédiée dans l'entreprise.

### Quelle connaissance des dirigeants pour la sûreté/sécurité des salariés à l'étranger ?

**54%** des dirigeants d'entreprise connaissent **LES RESPONSABILITÉS JURIDIQUES** de l'entreprise et ses dirigeants

**54%** connaissent le site de **CONSEILS AUX VOYAGEURS** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**76%** des entreprises disposent d'**UN CONTRAT D'ASSISTANCE/ASSURANCE SPÉCIFIQUE**

### Quelle gestion concrète de la sûreté/sécurité des salariés à l'étranger par les entreprises ?

**47%** ont confié les questions de sécurité à **UNE PERSONNE DÉDIÉE**

**54%** des entreprises soumettent leurs salariés à **DES PROCÉDURES SÉCIFIQUES** pour préparer leurs déplacements

**66%** des entreprises donnent **DES INFORMATIONS AUX SALARIÉS CONCERNANT LA SÛRETÉ/SÉCURITÉ**

- Nouveauté 2018 : pour la première fois, l'édition du « Baromètre de la sécurité des collaborateurs à l'international » compare les entreprises du panel avec un échantillon d'entreprises ouvertement engagées dans une démarche de sécurité. Le constat est sans équivoque, puisque les dirigeants de ces entreprises se sentent bien plus concernés que les autres par ces risques : plus de neuf entreprises sur dix appartenant au CDSE se sentent exposées à des risques à l'international, contre moins d'une entreprise sur quatre dans le premier échantillon. Cet écart se retrouve également dans les connaissances, procédures et actions des entreprises dans le cadre des déplacements de salariés à l'étranger.

> Pour obtenir l'intégralité de l'étude contactez Julien MARCEL, Secrétaire général du CDSE

#### Pour Stéphane VOLANT, Président du CDSE :

« Dans un contexte où les relais économiques n'ont plus de frontières et où les collaborateurs des entreprises se déplacent de plus en plus facilement, de plus en plus loin, parfois dans des pays considérés à risque, l'entreprise se doit de mettre en place des dispositifs pour assurer la protection de sa ressource la plus précieuse : ses salariés. Dans ce contexte, les directions sûreté / sécurité doivent se positionner comme des business partners au sein de leurs entreprises afin d'accompagner l'investissement et les stratégies de développement à l'international. »

#### Pour Pierre-Emmanuel LEFEBVRE, Directeur général délégué d'AXA Partners France :

« Les déplacements professionnels sont un des facteurs clés de la réussite des entreprises françaises dans une économie globalisée. Face à un accroissement des risques sanitaires et sécuritaires, ces entreprises sont parfois démunies. Notre rôle en tant qu'assureur est de les outiller afin de les aider à respecter leurs obligations vis-à-vis de leurs employés. »

# Les commissions

**Comité de sûreté internationale (COSI)**

---

**Gestion de crise**

---

**Intelligence économique**

---

**Sécurité privée**

---

**Fraude et conformité**

---

**Protection de l'information**

---

**Protection des installations**

---

**Cybersécurité**

---

**Continuité d'activité**

---

**Radicalisation**

---

**Prévention des incivilités**

---

**Carrière, emplois, formations**

---

**CDSE Lab**

---

**Nouveauté 2017 : commerces et établissements recevant du public**

---

Les commissions sont placées sous la règle de « Chatham House » : tout participant est libre d'utiliser l'information reçue, mais ne doit révéler l'identité ou l'affiliation, ni des participants de qui il a reçu cette information, ni de tout autre participant à cette réunion.



## Commission gestion de crise

### Objet de la commission :

Afin d'anticiper et traiter tous types de crises de manière la plus efficace possible, la commission gestion de crise échange sur les modes d'organisation mis en place dans les entreprises. Les techniques qui permettent de se préparer et de faire face à l'apparition d'une crise, de tirer des enseignements de celle-ci pour améliorer les procédures et les structures, sont partagées au sein de cette commission.

Président de la commission	Jean-Yves Oger, Directeur Management de crise et Protection des personnes, RENAULT
Nombre de rencontres	10 rencontres
Temps forts / productions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Découverte du dispositif de crise de la Préfecture du Val d'Oise :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des missions du Préfet en tant que Directeur des opérations (DO)</li> <li>- Présentation du Centre d'opérations et de renseignement de la Gendarmerie (CORG)</li> <li>- Présentation de la salle opérationnelle du SDIS (CTA CODIS)</li> </ul> </li> <li>• <b>Déploiement des dispositifs de crise dans les entreprises (exercices, serious game...)</b></li> <li>• <b>Visite de la direction générale de la Gendarmerie nationale</b></li> <li>• <b>Outils d'aide à la décision : speed dating sur les systèmes d'informations géographiques</b></li> <li>• <b>Retex cyber crises</b></li> <li>• <b>Gestion de crise et continuité d'activité à partir de retours d'expérience récents</b></li> </ul>

## Comité de sûreté internationale (COSI)

### Objet de la commission :

Dans un contexte international de plus en plus instable et contraignant, le comité de sûreté internationale, travaille sur des problématiques liées aux risques pays, à la sécurité des sites des entreprises et à celle de l'ensemble de ses salariés (voyageurs d'affaires et expatriés). Des analyses géopolitiques d'experts reconnus alimentent la réflexion des membres de la commission afin d'anticiper au mieux les nouvelles formes de menaces et les suivre en continu.

Président de la commission	Régis Poincelet, Directeur sûreté, ENGIE Bruno Lefebvre, Directeur sécurité BOUYGUES (vice-président)
Nombre de rencontres	3 réunions / conférences
Temps forts / productions	<p><b>Présentation des rapports TURQUIE / RUSSIE</b> par Alain RODIER, directeur adjoint du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R)</p> <p><b>« Mexique : réalité des risques politiques, économiques et sécuritaires »</b> par Lorenzo VIGNAL, ancien Ambassadeur du Mexique et conseiller diplomatique auprès du Président mexicain, expert du marché Mexique du groupe Salvéo</p> <p><b>"Marchés africains : profils, stratégies et opérations des forces en présence"</b> par Guy Gweth, président du Centre africain de veille et d'intelligence économique</p>

## Commission intelligence économique

### Objet de la commission :

Toutes les entreprises pour prospérer doivent s'inscrire dans une démarche d'intelligence économique en acquérant de l'information, en protégeant leur propre information sensible et en tentant de diffuser des éléments qui favorisent leur stratégie dans le respect du cadre juridique. La commission « intelligence économique » échange ainsi sur ce tryptique et sur les modalités de sa mise en œuvre au sein des entreprises en particulier concernant la dimension de protection de l'information sensible.

Président de la commission	Jean-Louis Kibort, Directeur sûreté, L'ORÉAL
Nombre de rencontres	Nomination du nouveau président de la commission à l'occasion de l'Assemblée générale du Club le 20 septembre et première rencontre en décembre
Temps forts / productions	<p><b>11 décembre 2017 :</b> Reprise des travaux de la commission avant la fin de l'année suite au changement de présidence</p> <p><b>Mise en place d'un programme prévisionnel intégrant notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rédaction d'un cahier technique du CDSE consacré à l'IE</li> <li>• L'organisation d'une journée de sensibilisation/formation à l'IE au profit des membres de la Commission IE auprès d'un organisme extérieur spécialisé</li> <li>• Une information sur le thème de la procédure d'évaluation des tiers » (loi Sapin II)</li> <li>• La relance de la démarche initiée autour de l'OSINT (Open Source Intelligence)</li> </ul>

# Commission sécurité privée

<b>Objet de la commission :</b>	
<p>Dans un contexte national et international où la demande de sécurité ne cesse de croître, les entreprises sous-traitent de plus en plus massivement leur surveillance que ce soit en matière de surveillance humaine, vidéo ou électronique, voire même de protection physique des personnes. La commission sécurité privée évoque les conditions dans lesquelles les prestations sont réalisées au bénéfice des donneurs d'ordre, les nouvelles obligations des clients et des sociétés prestataires, mais aussi le lien avec les autorités administratives et le régulateur de la profession. Elle aborde aussi le cas des services internes que possèdent certaines entreprises.</p>	
Président de la commission	Xavier Guizot, Directeur Risks & Compliance, CARREFOUR
Nombre de rencontres	9 rencontres
Temps forts / productions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres avec les syndicats professionnels et acteurs de la formation</li> <li>• Réunion d'échanges avec le Délégué aux Coopérations de Sécurité (DCS)</li> <li>• Réunions d'échanges avec la Direction du CNAPS.</li> <li>• Représentation des donneurs d'ordre dans le cadre de la médiation sur la filière « Sécurité privée » sous l'égide de la DCS et du Médiateur interentreprises.</li> <li>• Participation aux réunions de travail sur les décrets relatifs à l'armement des agents de sécurité privée</li> <li>• Rédaction de propositions dans le cadre de la Police de sécurité du quotidien (PSQ)</li> <li>• Diffusion d'informations sur le secteur de la Sécurité privée et d'une synthèse du rapport de branche.</li> <li>• Echanges entre les membres sur des sujets d'actualité.</li> </ul>

# Commission fraude et conformité

<b>Objet de la commission :</b>	
<p>La fraude ou l' « acte réalisé en utilisant des moyens déloyaux destinés à surprendre un consentement, à obtenir un avantage matériel ou moral indu ou réalisé avec l'intention d'échapper à l'exécution des Lois », est devenu protéiforme et concerne beaucoup de domaines de l'entreprise. La commission fraude évoque les différents types de fraudes rencontrés par les entreprises, les moyens mis en place pour s'en prémunir et travaille de manière prospective sur l'émergence de nouvelles menaces.</p>	
Président de la commission	Jean-Luc Deza, , Chief Security Officer, SAINT-GOBAIN
Nombre de rencontres	4 rencontres
Temps forts / productions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion de l'e-learning « Fraude au président »</li> <li>• Fiche et formation sur le formalisme de l'interview en investigation de fraude</li> <li>• Méthodologie de recherche des fraudes par le biais des audits réalisés par la direction de l'audit interne</li> <li>• En partenariat avec la commission Cyber, prix spécial du jury lors des Trophées de la sécurité pour l'e-learning sur la fraude au président</li> </ul>

# Commission protection de l'information

<b>Objet de la commission :</b>	
<p>Le patrimoine des entreprises est constitué, pour une part parfois prépondérante, par l'information qu'elles détiennent et valorisent. Dans un contexte de durcissement, lorsque cette information est confidentielle, sa divulgation volontaire ou accidentelle peut générer des préjudices considérables pour l'entreprise concernée, ainsi que ses clients et partenaires, notamment de la réglementation en matière de protection de l'information à caractère personnel.</p> <p>La commission « Protection de l'Information » réunit périodiquement des adhérents de différents profils, qui échangent de manière concrète sur les différentes approches, méthodes et précautions prises pour limiter au mieux le risque de divulgation des informations confidentielles et en atténuer les effets.</p>	
Président de la commission	Mathieu Chaveyriat, Direction des risques Groupe, Sécurité et continuité d'activités, CREDIT AGRICOLE S.A.
Nombre de rencontres	5 rencontres
Temps forts / productions	<p><b>23 novembre 2017 - Montrouge (Crédit Agricole S.A.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication de crise et protection de l'information confidentielle</li> </ul> <p><b>20 mars 2017 - La Défense (AXA) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La classification des données : mythes et réalité</li> </ul> <p><b>12 juin 2017 - Paris (LafargeHolcim) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des informations confidentielles en cloud et en intra</li> </ul> <p><b>18 septembre 2017 - Paris (BNP Paribas) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• RGPD : Étapes de mise en œuvre du règlement européen sur la protection des données personnelles</li> </ul> <p><b>11 décembre 2017 - Meudon (Gemalto) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médias sociaux et protection de l'information confidentielle</li> </ul>

# Commission protection des installations

<b>Objet de la commission :</b>	
<p>Pour une entreprise, la protection de ses installations et de ses biens, mais aussi des salariés qui y travaillent, est indispensable, tant pour la valeur des matériels et des informations qu'elles renferment que pour la continuité de l'activité elle-même. La commission protection des installations évoque ainsi les grandes crises susceptibles d'affecter les installations, les mesures préventives qui peuvent être prises en la matière, mais aussi des retex de crise.</p>	
Président de la commission	Présidente : Laurence Marchal, ORANGE. Vice-président : Paul-Vincent Valtat, Responsable du département prévention et maîtrise des risques, PORT AUTONOME DE PARIS
Nombre de rencontres	3 interventions de « grands témoins », 1 réunion d'échange et de cadrage
Temps forts / productions	<p><b>15 février 2017</b> • Agents de sécurité armés, quel cadre juridique pour quelles missions ? par Pascal Gérard, Directeur du CNAPS</p> <p><b>21 juin 2017</b> • Peut-on se protéger contre les drones ?</p> <p><b>22 novembre 2017</b> • Le rôle de la CNIL dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo-protection : quelles obligations de déclaration pour l'entreprise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite de MILIPOL par la commission</li> </ul>

# Commission cybersécurité

<b>Objet de la commission :</b>	
<p>Dans un monde de plus en plus connecté, la protection des salariés et des actifs informatiques matériels et immatériels (connectés directement ou indirectement à un réseau) est devenu une préoccupation constante des entreprises.</p> <p>La commission cybersécurité échange ainsi sur les nouvelles menaces, les parades mises en place par les entreprises et les outils de sensibilisation pouvant contribuer à améliorer la vigilance collective.</p>	
Président de la commission	Stéphane Calé, Security manager, RENAULT
Nombre de rencontres	4 rencontres
Temps forts / productions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude avec les commissions Protection de l'information et Lab sur un produit d'échange sécurisé de données (Citadel team)</li> <li>Participation à l'initiative du groupement d'intérêt public ACYMA (Cybermalveillance.gouv.fr), pour la diffusion d'un kit de sensibilisation aux risques cyber</li> <li>Lancement d'un groupe de réflexion commun avec le CESIN et le CLUSIF sur le cloud souverain qui devrait donner lieu à un « position paper » sur le sujet. Groupe de travail commun avec le CLUSIF sur les tableaux de bord cybersécurité</li> <li>Présentation par le Colonel Duvinage d'un panorama sur la cybercriminalité</li> <li><b>03 octobre 2017</b> - Animation d'un stand à Bercy dans le cadre du mois de la cyber-sécurité</li> <li>En partenariat avec la commission Fraude, prix spécial du jury lors des Trophées de la sécurité pour l'e-learning sur la fraude au président</li> </ul>

# Commission continuité d'activité

<b>Objet de la commission :</b>	
<p>Toutes les entreprises doivent être prêtes à assurer la continuité de leur activité, en cas d'événement majeur d'origine naturelle, accidentelle ou malveillante, au risque de voir leur compétitivité gravement et durablement affectée. La commission continuité d'activité permet aux entreprises d'échanger sur la méthodologie de construction des plans de continuité d'activité, d'évoquer différents scénarios de crise dans une logique prospective.</p>	
Président de la commission	Benoît Vraie, Directeur du pôle Exploitation, SNELAC - Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels
Nombre de rencontres	6 rencontres
Temps forts / productions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels nouveaux enjeux en matière de PCA pour des entreprises en réseau : comment aller vers un PCA 2.0 permettant d'intégrer les collaborations d'autres partenaires (État, fournisseurs, clients...)</li> <li>Comment constituer une « boîte à outils » (tool kit) permettant une gradation et une réponse proportionnée des actions de continuité d'activité à mettre en œuvre...</li> </ul> <p>Poursuite des échanges avec la préfecture de Zone de Défense sur le sujet de la crue de Seine.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un réseau d'échange d'informations inter-entreprises</li> <li>Retex sur la crue de Seine</li> <li>Travail sur le SIG, un outil d'aide à la connaissance et à la gestion des crues.</li> </ul>

# Commission radicalisation

<b>Objet de la commission :</b>	
<p>Les entreprises comme la société civile peuvent être confrontées à des individus qui adoptent des croyances extrémistes avec le risque que ces derniers utilisent la violence pour les imposer. La radicalisation et le processus qui y conduit, constitue un sujet de préoccupation qui pénètre le monde de l'entreprise. La commission radicalisation travaille ainsi avec des chercheurs et les autorités publiques afin de bien comprendre ce phénomène, de l'anticiper, d'analyser ses conséquences concrètes pour l'entreprise et de trouver des réponses dans le respect des libertés publiques et des croyances individuelles.</p>	
Président de la commission	Alain Zabulon, Directeur sûreté et management des risques, Groupe ADP
Nombre de rencontres	8 rencontres
Temps forts / productions	<p><b>07 février 2017</b> • L'expérience de la RATP en matière de lutte contre la radicalisation par Stéphane Gouaud, directeur de la Sûreté.</p> <p><b>08 mars 2017</b> • Présentation de l'action de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) par Loïc Garnier, contrôleur général.</p> <p><b>04 avril 2017</b> • Le rôle et les missions du Secrétariat général de la défense nationale (SGDSN) par Pascal Bolot, Préfet.</p> <p><b>06 juin 2017</b> • Le comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) par Muriel Domenach, Secrétaire générale du Comité.</p> <p><b>11 juillet 2017</b> • Atelier études de cas.</p> <p><b>26 septembre 2017</b> • L'action de la justice dans la lutte contre la radicalisation et le terrorisme par Catherine Champrenault, Procureure générale et Gilles Charbonnier, Avocat général.</p> <p><b>08 novembre 2017</b> • Séance de travail sur la constitution d'un réseau de confiance.</p> <p><b>24 novembre 2017</b> • Point sur l'état de la menace terroriste par Laurent Nunez, Directeur général de la sécurité intérieure (DGSI).</p>

# Commission prévention des incivilités

<b>Objet de la commission :</b>	
<p>Les incivilités sont perçues comme un défi à l'ordre public. Le problème réside moins dans les actes commis, que dans leurs conséquences qui peuvent représenter un préjudice important pour l'entreprise. Si ces petites atteintes et destructions ne sont pas pénalement sanctionnées dans la majorité des cas, d'autres constituent de vraies infractions et ont un coût financier, mais portent également atteinte à l'image de l'entreprise. La commission échange sur les mesures qui sont mises en œuvre pour lutter contre toutes les formes d'incivilités et réalise une veille pour prévenir l'apparition de nouveaux phénomènes tout en mettant l'accent sur l'importance de la formation des personnels dans ce domaine.</p>	
Président de la commission	Hervé Lafranque, Directeur opérationnel sécurité, sûreté et prévention des incivilités du Groupe LA POSTE Co animation Isabelle Chrétien, Directrice prévention des incivilités et démarches comportementales
Nombre de rencontres	6 rencontres
Temps forts / productions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'un quizz d'auto-évaluation : quelle politique globale de prévention des incivilités dans mon entreprise ?</li> <li>Diffusion du quizz aux membres de la commission pour test et validation finale du format.</li> <li>Retex et partages d'expériences</li> </ul>

# Commission carrière, emplois, formations

## Objet de la commission :

Si les métiers de la sécurité/sûreté existent dans la plupart des grands groupes pour certains depuis une vingtaine d'années environ, il n'existe pas à ce jour de direction sécurité/sûreté type. Les missions, les organisations et les tailles de ces directions sont très hétérogènes et sont relatives aux caractéristiques intrinsèques de chaque entreprise.

L'objectif de cette commission est de réfléchir entre professionnels du métier, juniors et seniors, quelles que soient les origines, aux spécificités de cette "filiale" sécurité/sûreté en entreprise afin d'anticiper les évolutions de l'emploi et des compétences, de valoriser la fonction au sein des entreprises, des cabinets de recrutement et chasseurs de tête, et de préconiser des plans d'actions pour accompagner les besoins futurs de nos entreprises.

Président de la commission	Pascal Crépin, Directeur de l'intelligence économique, AIR LIQUIDE
Nombre de rencontres	5 rencontres
Temps forts / productions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un Forum de la formation pour découvrir en une matinée l'offre de formation sélectionnée par le CDSE pour les professionnels de la sûreté et de la sécurité :</li> </ul> <p>ESCP – EUROPE : Formation Sécurité / sûreté et Management – (développer des capacités managériales / Compréhension des enjeux et des rouages de l'entreprise)            INHESJ : Formation Security Manager/ acculturation à la sûreté - middle management            EPITA : Formation aux questions de cyber sécurité            ENSP : Module de formation court (développer une meilleure connaissance de l'institution policière et une utilisation plus pertinente des outils d'investigation interne et externe)            EOGN : MBAsp Management de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de l'étude sur les métiers, emplois et compétences destinée à construire un référentiel à partir de fiches des métiers sûreté corporate et préparer ainsi le grading des postes et l'adaptation des formations à l'évolution des métiers de la sécurité-sûreté corporate.</li> </ul>



# CDSE Lab

## Objet de la commission :

Les jeunes potentialisent des aptitudes et une énergie précieuses pour les entreprises dans un contexte de concurrence où l'innovation doit être sans cesse renouvelée. Dans le domaine de la sécurité-sûreté comme dans d'autres secteurs, la mixité des équipes en matière de générations, mais aussi de sexes, constitue un atout.

Le CDSE s'appuie lui aussi sur ce potentiel à travers sa commission « jeune » devenue « Lab » qui s'adresse aux jeunes de 20 à 40 ans, salariés d'une entreprise membre du CDSE ayant une fonction liée aux activités de sécurité/sûreté, de gestion des risques ou de gestion de crise.

Les principaux objectifs de la commission sont ainsi de : fédérer les expériences des jeunes professionnels et de rapprocher les générations autour du partage d'expérience et de contribuer aux travaux du CDSE sur des sujets novateurs et originaux.

Président de la commission	Julien Marcel, Secrétaire général, CDSE
Nombre de rencontres	Des réunions régulières (au moins une par mois)
Temps forts / productions	<p><b>Des rencontres et soirées « acculturation » avec des spécialistes de l'innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des visites (le CDSE LAB s'est réuni à Toulouse en 2017 pour découvrir une entreprise innovante du Club, Airbus)</li> <li>• Des échanges digitalisés (une communauté de veille et d'entraide)</li> <li>• Des moments de convivialité et du « fun » ...</li> </ul>

# Nouveauté 2017 : commerces et établissements recevant du public

## Objet de la commission :

Les grands commerces et établissements recevant du public sont aussi bien les victimes quotidiennes de toutes sortes de délinquants que des cibles potentielles de terroristes. Si, de façon générale, il ne saurait y avoir d'activité économique sans sécurité/sûreté, ce principe revêt une acuité particulière pour les grands espaces commerciaux qui doivent absolument rassurer leurs clients et visiteurs pour continuer à opérer. Aussi, afin d'anticiper, prévenir et traiter ces différentes menaces, communes à l'ensemble des entreprises concernées, cette commission se donne pour objectif de conduire une réflexion globale sur la sécurité de leurs actifs et d'élaborer des solutions opérationnelles destinées à diminuer les risques.

À travers le partage des expériences et des meilleures pratiques de ses membres ou d'experts reconnus, cette commission se propose d'accompagner les entreprises dans leur démarche sécuritaire en élaborant des guides pratiques ou autres livrables sur les différents éléments qui concourent à la protection d'un site (physiques, électroniques, humains et organisationnels).

Elle pourra également se faire le porte-parole de ses membres auprès des différentes instances susceptibles de leur permettre d'améliorer la sécurité de leurs actifs, de leurs collaborateurs, leurs clients et leurs visiteurs.

Président de la commission	Christophe Gomart, Directeur sûreté du groupe Unibail-Rodamco
Nombre de rencontres	Lancement des rencontres 2018

# Focus : « Du CDSE junior au



## Le CDSE Lab, c'est quoi ? C'est qui ?

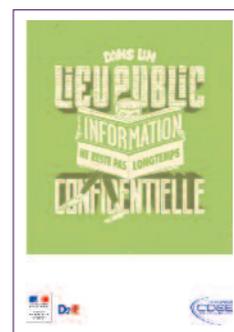
C'est une communauté de professionnel(le)s curieux et inventifs de la sécurité-sûreté corporate d'entreprises membres du CDSE. Ce laboratoire d'idée a pour mission d'engager une réflexion sur la sûreté-sécurité du futur et ses nouveaux métiers et de créer des synergies avec les différents acteurs privés et public de l'innovation (start-ups, incubateurs, spécialistes de l'innovation et des nouvelles formes de management, chercheurs ...).

### Ce en quoi nous croyons ?

- Échanger et partager sont des maillons indispensables à toutes nos réflexions ;
- Se former et sensibiliser est crucial pour faire évoluer nos métiers ;
- Créer et rêver avec audace et impertinence est essentiel pour réinventer la sûreté-sécurité.

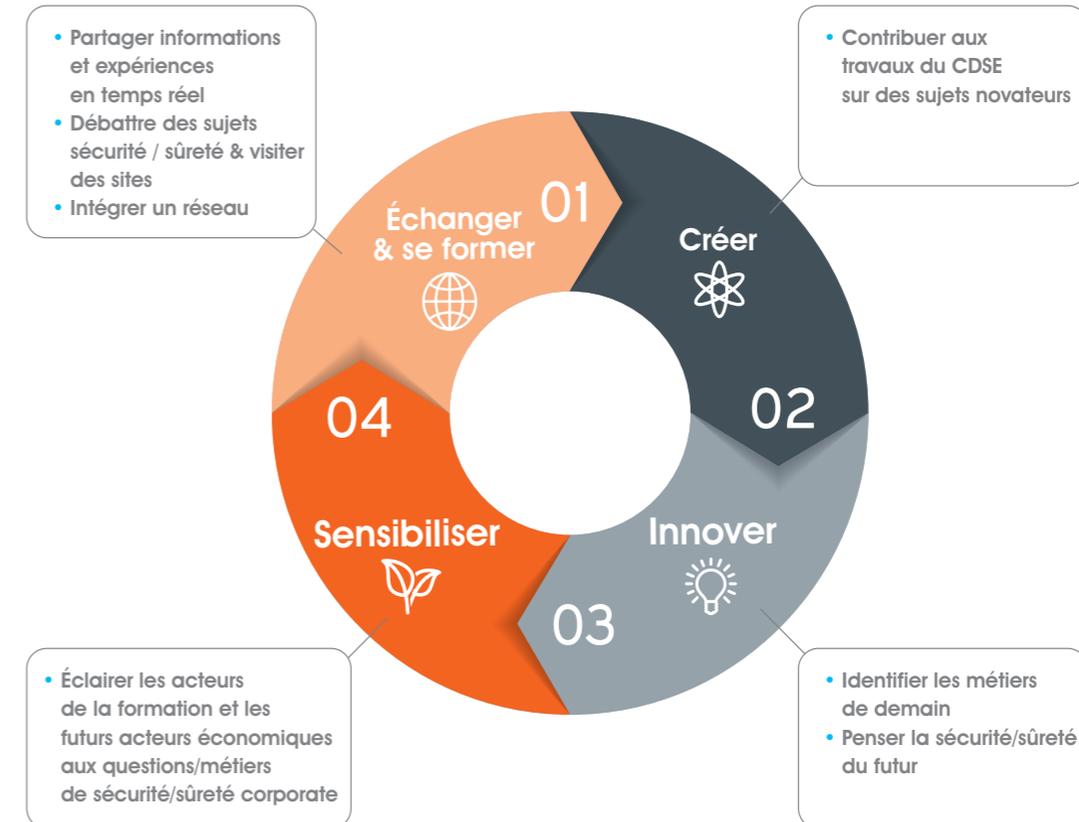
80% des productions du CDSE sont des productions CDSE Junior

> Production à retrouver sur [www.cdse.fr](http://www.cdse.fr)



## NOS NOUVELLES MISSIONS : INNOVER & SENSIBILISER

2 missions supplémentaires et complémentaires



## OBJECTIF : L'ÉVÉNEMENT DU 27 SEPTEMBRE 2018

Proposer une expérience immersive & un voyage didactique autour des innovations utilisant l'intelligence artificielle et ses applications en sécurité / sûreté. Cet événement sera réalisé avec une communauté de start up, d'entreprises innovantes, de spécialistes de l'innovation et des nouvelles formes de management.

- Quelles applications pour la sécurité / sûreté du futur ?
- Quelles sont les ruptures liées aux usages / innovations ?
- Quels nouveaux métiers ?



# Focus « Étude du CDSE sur les métiers de la sécurité-sûreté corporate »

Le CDSE a lancé fin 2017 une première grande étude sur les métiers de la sécurité / sûreté corporate pour répondre à sa mission de promotion des métiers des directions sécurité/sûreté des entreprises.

Les métiers de la sécurité / sûreté, existent en effet dans la plupart des grands groupes, mais il n'existe pas de direction sécurité/sûreté type aujourd'hui. Les missions, les organisations, les tailles de ces directions sont très hétérogènes et sont relatives aux caractéristiques intrinsèques de chaque entreprise.

Le rattachement du directeur et de son équipe est lui aussi très variable car, d'un groupe à l'autre, les nature et perception des risques varient.

Les directeurs peuvent par exemple être rattachés aux directeurs des moyens généraux, aux directeurs des risques, voire à la Direction financière, parfois à la Direction des ressources humaines ou au Secrétariat général. D'une manière générale, on assiste à une évolution du rattachement hiérarchique ; ces métiers étant parmi les plus récemment apparus dans les organisations. Progressivement, les directeurs sécurité/sûreté sont de mieux en mieux perçus dans leur entreprise, mieux reconnus et deviennent des *Business Partners* accompagnant la stratégie de leur entreprise.

L'objectif global de cette étude est ainsi la réalisation d'un diagnostic de la "filrière" sécurité/sûreté en entreprise permettant d'anticiper les évolutions de l'emploi et des

compétences et de préconiser des plans d'actions pour accompagner ces évolutions.

Au terme d'une consultation, le CDSE a choisi le cabinet EY pour l'accompagner dans ce projet.

Les différents travaux réalisés et les résultats du diagnostic attendu devront permettre dans une première phase :

- d'analyser et définir l'écosystème des métiers de la sécurité/sûreté en entreprise
- d'élaborer un référentiel métier incluant les fiches détaillées des principaux métiers de la sécurité/sûreté
- de disposer d'une analyse prospective sur l'évolution du secteur

Et, dans une seconde phase :

- de proposer un « grading » à partir de différents facteurs (compétences, management, responsabilité, rémunération...)
- de réévaluer l'offre de formation du CDSE et le cas échéant l'adapter aux besoins des directeurs et collaborateurs des directions
- d'outiller les actions du CDSE pour promouvoir ces métiers
- de mutualiser les outils et actions des partenaires et autres acteurs mobilisés.

Rendez-vous fin 2018 pour découvrir les conclusions de cette étude inédite !

# Focus : Un nouvel outil collaboratif d'échange pour les membres du Club

Le Club a choisi de se doter d'un outil d'échange et de partage sécurisé



Cet outil a été sélectionné par le conseil d'administration sur la base d'une étude des produits existants sur le marché réalisée par les commissions protection de l'information, cybersécurité et le CDSE Lab.

Pour chacun des produits, les commissions ont étudié 22 paramètres comme la conservation des numéros de téléphone par le fournisseur de service ou la possibilité de déchiffrer les messages.

L'application retenue est française et est actuellement en cours de qualification auprès de l'ANSSI. Elle garantit

l'identité et permet de se connecter avec tous les membres du Club, quelle que soit l'organisation d'appartenance.

Outre les messages chiffrés et la téléphonie cryptée, très utiles pour partager des informations en cas de crise, cet outil permettra également aux membres du CDSE de partager du contenu.

Le déploiement de cette application sera effectif au troisième trimestre 2018 auprès de tous les membres du Club, après la phase de test réalisée par 4 commissions et le Conseil d'administration .

# Sécurité & Stratégie

## 4 numéros en 2017

Sécurité et Stratégie offre une approche transversale et comparative d'études universitaires, d'expériences de professionnels et de partage d'expertise des services de l'État.

Chaque trimestre le numéro propose :

- un dossier thématique rassemblant des articles originaux d'universitaires, de représentants des institutions publiques, de directeurs de sécurité : analyses, témoignages, résultats d'enquêtes...
- une rubrique internationale, mais aussi des articles en prise avec l'actualité, la réglementation, et les productions du Club.



## Le réseau

Le CDSE compte 123 entreprises membres, contre 34 entreprises en 2008.

6 nouvelles entreprises ont rejoint le CDSE en 2017.

Le CDSE a également étendu son réseau auprès d'acteurs institutionnels qui participent à ses travaux.

Il travaille régulièrement avec :

- les services du Premier Ministre : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI),
- le ministère de l'Intérieur : Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), Directions générales de la Gendarmerie et de la Police nationales (DGGN, DGPN) et leurs différents services, Préfecture de Police,
- le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : Centre de crise et de soutien (CDCS),
- le ministère de l'Économie et des Finances : Douanes, Commissariat à l'information stratégique et à la sécurité économique (CISSÉ),
- le ministère des Armées,
- et diverses grandes écoles et instituts (ESCP Europe, INHESJ, ENSP, EOGN, Epita).

## Adhérer au CDSE en 2018 c'est :

- Partager ses expériences et s'enrichir de celles des autres
- Appartenir à un réseau de professionnels de la sécurité / sûreté
- Vivre l'évolution du métier de directeur sécurité/sûreté dans le cadre de commissions et d'ateliers pratiques (Commission Internationale, Gestion de Crise, Sécurité des Systèmes d'information ...)
- Bénéficier de cahiers techniques opérationnels sur des sujets d'actualité (géolocalisation, drones, vidéo protection, etc...)
- Participer à des séminaires fermés sur des thèmes élaborés à partir des préoccupations de la profession (fraude interne, management de la sécurité, gestion de crise, identification des menaces, analyse des évolutions géopolitiques, évolution du métier...)
- Bénéficier d'un outil de veille (veille juridique, veille géopolitique, veille en termes d'identification des menaces, Intelligence Economique)
- Participer au colloque international des directeurs sécurité
- Renforcer les synergies entre les pouvoirs publics et le CDSE en matière de sécurité/sûreté
- Offrir un accès privilégié à des formations grâce à des partenariats conclus entre le CDSE et des organismes de formation (L'École nationale supérieure de la Police (ENSP) ESCP Europe, EPITA et INHESJ)
- Participer à la promotion de la culture sécurité.